

- **L'exemple d'URGENCI¹ : une coordination internationale de producteurs et de consommateurs organisés sur une base locale.**

URGENCI se construit depuis 2004 comme un réseau international d'acteurs de terrain, citoyens, producteurs et consomm'acteurs, porteurs d'une approche économique alternative de la question alimentaire. Les Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (PLSPC) sont un outil qui permet de caractériser ces démarches de relocalisation de l'économie. Judith Hitchman, membre des Pactes Locaux et Andrea Calori, membre de la plateforme européenne des P'ACTES Européens sont impliqués activement dans cette dynamique d'agrégation.

*Des Partenariats Locaux, à la façon de pactes locaux, existent dans le monde entier. Ils sont appropriés aux contextes et aux cultures de ceux qui les mettent en place. Au Japon, les contrats locaux entre paysans et consommateurs existent depuis 40 ans. La forme de contractualisation se nomme *Teikei*, « partenariat ». Dans les années 1970, des consommateurs sensibilisés aux méfaits de la pollution décident de modifier leurs modes d'alimentation. Des agriculteurs sont prêts à changer leurs méthodes de cultures pour donner la priorité à la santé. C'est le début du système *Teikei*. L'Association Japonaise pour l'Agriculture Biologique est fondée en 1970 avec des consommateurs, des fermiers, des étudiants, des fonctionnaires et des ouvriers des coopératives. Dans le monde anglo-saxon on parle de Community Supported Agriculture (CSA). Dans les années 1980 et 1990, les CSA se sont multipliés par le bouche à oreille, à partir de petites exploitations familiales qui cultivent des légumes bios ou biodynamiques sur un ou deux hectares et recrutent des adhérents dans la zone urbaine la plus proche. Ces exploitations ont en moyenne de 30 à 50 adhérents et conservent d'autres moyens de vendre leurs produits. En 2000, on recensait plus de 1 000 CSA en Amérique du Nord, 100 au Royaume-Uni, et aussi en Australie, Nouvelle-Zélande.*

En Europe, ce sont les Reciproco au Portugal, les GAK en Espagne, les Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne en Belgique et autres coopératives de producteurs ou de consommateurs. En France, ce sont les AMAP, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. En 2000, un couple de maraîchers, membres de la Confédération paysanne, pratiquant déjà la vente directe et une production biodiversifiée dans le Var, découvre les CSA aux Etats-Unis. Estimant le contexte favorable au développement de ce type d'initiative, ils créent une structure chargée d'accompagner les porteurs de projet d'AMAP dans la région PACA, « Alliance Provence ». Depuis fin 2007, près de 750 AMAP approvisionnent en France environ 30 000 familles. Le mouvement est en phase de structuration. Les Gruppi di Acquisto Solidali (GAS) en Italie comptent de 10 à 80 familles et concernent l'alimentation et d'autres produits, tels que chaussures, services à la personne, finances éthiques, banques du temps. On compte un millier de GAS formels, et beaucoup d'autres informels. Des regroupements horizontaux avec des districts d'économie solidaire existent surtout au Nord du pays. Comme ailleurs, la question de la représentativité se pose en Italie. Il n'y a pas d'organisation centralisée, mais une chaîne volontaire sous forme de « table ouverte », de 20 à 40 personnes. En général, le consensus se fait sur l'horizontalité.

Des principes communs : socle sur lequel se développent les valeurs plus générales des activités d'URGENCI. Un engagement mutuel de fourniture (par les producteurs) et d'écoulement (par les consommateurs) des aliments produits à chaque campagne

¹ Urbain-Rural : Générer des Echanges Nouveaux entre Citoyens

agricole est croisé avec la dimension locale de promotion des échanges. La solidarité entre les acteurs se manifeste par le partage des risques et des avantages d'une production saine, adaptée au rythme des saisons, respectueuse de l'environnement, du patrimoine naturel et culturel et de la santé, ainsi que par une rémunération juste et équitable, payée à l'avance, et suffisante pour assurer une vie digne des paysans et de leurs familles. Le binôme producteur-consommateur est une relation directe basée sur les rapports humains et la confiance, sans intermédiaire, sans hiérarchie, sans relation de subordination. L'addition et l'application de ces fondamentaux définit la mission d'URGENCI : promouvoir les engagements locaux entre producteurs et consommateurs soucieux de développer une agriculture qui s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. Et ce, par tous les moyens de mutualisation, de renforcement, de mobilisation et de coordination des actions aux niveaux appropriés, du local à l'international, de partenariats urbain-rural, etc. Le réseau international URGENCI est piloté par un Conseil d'Administration, appelé Comité International. Il compte huit membres et respecte une représentation d'au moins quatre continents ; il supervise les avancées des différents groupes de travail et veille à la bonne cohérence des actions menées, en fonction des objectifs généraux. La Fondation de France soutient URGENCI depuis 2004 pour l'essaimage des PLSPC vers les dix nouveaux Etats Membres de l'Union Européenne et le Maroc. En Afrique de l'Ouest, URGENCI a bénéficié des relations de la Région PACA pour inscrire ses actions dans des projets de coopération décentralisée au Mali, au Bénin et au Togo, et consolider l'équivalent d'AMAP sur place.

Le réseau local porte les partenariats locaux. Il est le vecteur de l'intérêt général au delà du groupe lui-même. Les institutions n'ont pas changé la mise en œuvre des politiques agricoles. Elles sont industrialisées. Et les politiques sociales restent réparatrices et sectorielles. L'existence de tels espaces publics locaux est un prérequis pour que l'alternative à l'existence bilatérale de l'Etat et du Marché devienne réalité. Le réseau local est un point clé pour intégrer la production agricole dans une vue d'ensemble, plutôt que la traiter comme un secteur à part. Elle fonde le point de départ d'une (ré) organisation citoyenne, dans une approche globale et systémique. Voir les choses largement, permet de considérer toutes les relations que l'économie entretient avec la nourriture : environnement, sols, eau, logistique, transports. Penser relié permet une toute autre approche de la planification. Elle ouvre sur l'énergie, le bilan carbone, les droits humains, la souveraineté alimentaire et la reconnaissance de la singularité pour transformer tout le système.

Inscrire l'approche systémique dans des dispositions législatives et les relations inter-acteurs. À défaut d'avoir déjà toutes les réponses en mains, il devient possible de poser les bonnes questions à partir des territorialités de la vie sociale. Les banques sont formelles, mais les GAS sont informels. Certes, il faut considérer les liens matériels, mais ne pas ignorer les liens immatériels. Oui, les syndicats, tout comme les régulations agricoles sont nationaux et européens, et il sont aussi sectoriels. Tandis que la qualité est certifiée en bout de chaîne, intégrée dans l'acte même de consommer. Les universités sont un élément du et dans le système. Peu d'économistes travaillent ces sujets. Quelles relations avec les Gouvernements locaux et régionaux, et quelle gouvernance ? Les PLSPC n'ont pas d'interlocuteur spécifique car ils sont multi thèmes, accès au foncier, cohésion sociale, etc., disjointes dans les politiques publiques et sans approche globale.

Se mobiliser pour faire valoir la souveraineté alimentaire. Le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture, a défini la sécurité alimentaire en 1996 comme l'accès pour « toutes les personnes, en tout temps, économiquement, socialement et physiquement, à une alimentation suffisante et sûre qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires, leur permettant de mener une vie active et saine ». Cette définition n'intègre pas les impacts néfastes sur l'agriculture paysanne, agro-écologique et biologique de la révolution verte, basée sur les semences GMO, ni ceux des Accords de Partenariat Économique (APEs) avec les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). C'est pourquoi le concept de « souveraineté alimentaire » s'est différencié pour « un droit international qui garantisse les droits des producteurs des aliments et des peuples d'utiliser et de gérer eux-mêmes les terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité, là où ils vivent. La souveraineté alimentaire implique de « nouvelles relations sociales, libres d'oppression et d'inégalités entre hommes et femmes, peuples, groupes de race différentes, classes sociales et générations ». La souveraineté alimentaire est en rupture avec l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'OMC. Jusqu'en 2009, le Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA), structure clé de la FAO, était réservé aux représentants des Gouvernements. Des Organisations de la société civile se sont rassemblées, favorisant ainsi une réforme, entrée en vigueur en 2009, qui fait une place à la société civile, ainsi qu'aux entreprises majeures, avec voix consultative. URGENCI a été intégré en 2010 dans la plateforme des ONG qui défend le principe de la souveraineté alimentaire à la FAO.

Le Forum européen de Nyeleni pour la Souveraineté Alimentaire s'est tenu du 16 au 21 août 2011 à Krems, en Autriche² pour établir le programme régional de l'Europe sur la base des droits des peuples, le potentiel et les contraintes des territoires européens, la nécessité de refroidir la planète et de restaurer les services écologiques. Il a accueilli 600 personnes, originaires de plus de 40 pays européens.

Changer les politiques publiques qui gouvernent nos systèmes alimentaires et agricoles .
« Nous luttons pour changer les politiques publiques qui gouvernent nos systèmes alimentaires, du niveau local au niveau national, européen et mondial et pour réduire l'influence des acteurs économiques. Les politiques publiques doivent être cohérentes, complémentaires et promouvoir et protéger les cultures et les systèmes alimentaires. Pour cela, elles doivent être basées sur le droit à l'alimentation, éradiquer la faim et la pauvreté, assurer la satisfaction des besoins élémentaires et contribuer à la justice climatique en Europe et dans le monde. Nous avons besoin de cadres légaux qui garantissent des prix stables et équitables pour les producteurs, pour internaliser les coûts externes et mener une réforme agraire. En effet, ces politiques doivent permettre l'installation d'un plus grand nombre de paysannes et de paysans en Europe. Les politiques publiques doivent être basées sur une recherche indépendante et viser à atteindre les objectifs décrits plus haut. Elles doivent empêcher la spéculation alimentaire et éviter de nuire aux systèmes alimentaires locaux et régionaux, ou aux cultures alimentaires, que ce soit par le dumping ou par l'accaparement de terres en Europe de l'Est ou au Sud. Nous travaillons pour des politiques agricoles, alimentaires, semencières, énergétiques et commerciales qui soient équitables au plan mondial. Cela implique en particulier une nouvelle Politique Agricole et Alimentaire Commune; la suppression de la directive européenne sur les agrocarburants; et la gestion du commerce agricole mondial par la FAO et non par l'OMC ».

Extrait de la déclaration finale : <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=3&id=Declaration%20finale>

² www.nyelenieurope.net/

RÉSULTATS :

Une audience croissante : Des outils comme les PLSPC donnent un sens commun à d'innombrables pratiques singulières. Chacun en ressent l'intérêt au quotidien. Ce sens, partagé à la base, dans le monde entier, génère de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité et développe des rapports sociaux de résistance, constructifs et convergents. La société civile s'organise, sort de la représentation sociale du « fourmillement créatif », propositions en mains.

Partir de la base est un facteur de transversalité et de polyvalence des réponses. Il intègre des questions de société majeures, telles que la parité Homme/Femme, le dialogue social territorial, la justice sociale, la gestion équitable et durable des ressources, l'équité des rapports commerciaux, le dialogue des cultures ...et l'alimentation, etc.

Développer de la compétence avec détermination, augmente la crédibilité pour porter une parole politique non partisane, au plus haut niveau. « Les agriculteurs européens et les organisations civiles en font preuve pour travailler sur les nouvelles pratiques alimentaires et agricoles, ainsi que sur les politiques et leur adoption. La souveraineté alimentaire répond aux demandes convergentes des producteurs et des consommateurs du monde entier Cette solidarité s'exprime aussi bien envers les régions extra-européennes qu'envers les peuples»³.

³ <http://www.eurovia.org/spip.php?article490>